

# INFONEWS

NUMERO 48

LE MENSUEL DE LA CGT LA MONDIALE

## SOMMAIRE :

**P2 : Excellents chiffres  
du groupe : youpi !**

**P3 : Salle des sports de  
Mons**

**P4 : CSCCT du 13 mars  
2023**

**P5 : Pa-pa(rité) où t'ai  
?**

**P6 : Vous avez un  
message !**

**P7 : HOROSCOPE**

Ah, le printemps! La nature se réveille, les oiseaux piaillent, les jonquilles et les lilas fleurissent. C'est également la saison des restitutions de primes d'objectifs. Alors ? Grande floraison ou petits bourgeons à peine perceptibles ? La sève a coulé à flot ou on vous a pris pour une cloche de Pâques ?

Bon nombre d'entre vous sont revenus vers nous afin de voir pourquoi leur prime avait été rabotée ou volatilisée, pour des motifs parfois farfelus.

Nous étudions chaque dossier avec la même force. Lorsque la faille est là, nous installons le rapport de force nécessaire afin de faire tomber les injustices. Votre manager, pris entre le marteau et l'enclume, peut, dans certains cas, ne pas être votre allié : à la faveur d'un système pour le moins opaque, certains en profitent pour régler leurs comptes, d'autres n'ont simplement pas le choix que d'appliquer les directives toujours descendantes. Enormément de managers restent ouverts d'esprit et facilitent le dialogue. C'est plutôt rassurant. N'hésitez pas à contacter vos organisations syndicales.

Dans ce numéro printanier, vous retrouverez un point sur les excellents chiffres du groupe et les inquiétudes qui pointent le bout de leur nez en **page 2**.

Comme un bourgeon qui fleurit, le dossier de la salle des sports renaît de ses cendres en **page 3**, pas sûr que ça vous plaise.

En **page 4**, vous retrouverez un point sur la CSSCT du 13 mars 2024.

Comme pour la chasse aux œufs de Pâques, vous pourrez chercher avec nous la parité au Comité de Direction Groupe (CDG), mais aussi savoir si vous êtes riche, ou pas en **page 5**.

Retour sur la crise de gouvernance en **page 6**.

En **page 7**, un peu d'astrologie, comprenez qui pourra !

ADHESION EN LIGNE



10% d'augmentation générale pour toutes et tous ! Ah bah non, il ne faut pas rêver quand même ! Nous avons soi-disant eu des NAO 2024 parmi les meilleures des 10 dernières années. Et les chiffres sont bons mais comme tous les ans, en dessous de ce qui se pratique ailleurs. Là où le bât blesse c'est au niveau Domitys. A peine commençons-nous à voir les résultats des efforts de l'ensemble des salariés dans le redressement d'AG2R PREVOYANCE que la Bérézina continue.

Les Elus de toutes les organisations syndicales du CSE ont travaillé conjointement lors du CSE du mois de mars 2024, afin de demander un CSE extraordinaire dédié à Domitys avec la présence du président exécutif de Domitys et le directeur financier du Groupe une quinzaine de jour avant la venue de Monsieur ANGLES à la Plénière du CSE La Mondiale du 30 avril 2023 (date qui permettait le recul nécessaire sur les informations). Le but est de préciser et commenter la situation de Domitys à l'aune de ses impacts sur l'UES La Mondiale.

La direction comprend notre demande, en précisant qu'il ne faut pas mélanger les prérogatives du CSE La Mondiale et celles du CSE Domitys. C'est la société d'assurance La mondiale qui est actionnaire et non pas le GIE LA MONDIALE.

Il y aura bien un CSE extraordinaire portant sur DOMITYS, mais le même jour que la plénière du 30 avril 2024.

Notre Directeur Général nous accordera donc un peu de son temps lors du CSE d'avril. Nous avons bien entendu, comme nos collègues des autres organisations syndicales, beaucoup de questions à lui adresser. N'hésitez pas à nous remonter vos questions constructives, nous serons votre porte-voix !

## Quand l'impossible devient possible !

Pour la direction, la magie, c'est facile. Et le tour qu'elle vient d'accomplir est magistral. Souvenez-vous, rien ne pouvait sauver la salle des sports de Mons devenue insalubre. Le coût des aménagements était exorbitant tant la mise aux normes relevait de l'impossible.



La direction se disait ennuyée par la reprise de ce bâtiment.

Nous avons à l'époque fustigé la naïveté des élus des Organisations Syndicales représentatives et leur manque de combativité face à la surdité de la direction et l'absurdité de la situation.

Quelques mois plus tard, c'est sans réelle surprise, mais avec beaucoup de poudre de perlimpinpin, que la direction nous apprend que la salle des sports, reprise par la direction du bout des doigts, sera rénovée (voir l'article CSSCT pour plus de détails).

Le propos ici n'est pas de revenir sur le dossier qui a animé les dernières élections professionnelles en affirmant que la CGT avait raison et les autres torts mais d'alerter sur les turpitudes de la Direction Générale et de la voir pour ce qu'elle est. Elle n'est avare d'aucun coup bas lorsque ses intérêts s'opposent à ceux des salariés.

Il faut lutter pied à pied, dans toutes les négociations dans le but d'aller dans le sens des salariés.

« Dans le monde il n'y a pas d'un côté le bien et le mal, il y a une part de lumière et d'ombre en chacun de nous. Ce qui compte c'est celle que l'on choisit de montrer dans nos actes. »\*

\*Réplique Harry Potter et l'Ordre du Phoenix.



Vos élu(e)s ont participé à leur première réunion de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) de cette nouvelle mandature. L'ordre du jour était bien fourni et a ravivé la flamme mais pas celle olympique :

**Information sur le projet de transformation de l'actif "Ex-Salle de Sports" (du site de Mons) :** Les braises du dossier ne sont pas encore éteintes que la direction avance ses pions. Elle estime que la période de deuil est passée et amorce donc le « renouveau du site de Mons ». Le bâtiment de l'ex-salle des sports serait « utilisé pour recentrer les activités Monsoises et se désengager de la location du site Louis Braille (RIE et bureaux) dont l'échéance des baux intervient au 30 juin 2027.

La direction esquisse un projet de rénovation vertueuse du bâtiment (impact RSE : énergétique et carbone). La création d'un restaurant d'entreprise couplé à un lieu de vie et de réunion pour le site et son environnement direct. **Des élus des Organisations Syndicales ont fortement réclamé l'incorporation d'un lieu dédié aux activités sportives. Le NON est catégorique !** La Direction oppose l'engagement de sa responsabilité en cas d'accident. Mais comment font les autres entreprises ? Sont-elles irresponsables ? Une chose est sûre, la direction n'aura pas la médaille d'or de la Qualité de Vie au Travail (QVT) !

Les équipes de Braille, environ 150 personnes, seraient intégrées au site principal. Ce rapatriement justifierait le déploiement du Flex Office sur le site de Mons. Cet élément nous interpelle alors qu'il est évoqué au détour d'une seule phrase dans le projet présenté aux élus. Souvenez-vous, à l'époque des débuts du Flex à Paris, la Direction Générale avait dit que le site de Mons n'était pas concerné **pour l'instant**. Même si la Direction se veut rassurante, le moment approche. Apparemment pas d'équipe en Flex avant mi 2025. A terme, tous les bâtiments seront concernés. Le concept est simple et se réduit à un ratio : 1 bureau pour 0.7 salarié... On aura compris que l'intérêt est essentiellement économique et risque fort de modifier profondément les habitudes à commencer par les jours de télétravail.

**Information sur le déploiement du projet Flex-office (Bilan intermédiaire et focus sur le site de Brune) :** La direction se congratule sur la bonne mise en œuvre du Flex. Depuis le 31 décembre 2023, le siège de Malesherbes est officiellement le premier site où le déploiement du Flex est terminé. Le déploiement se conclura également dans les prochaines semaines pour deux autres sites Parisiens : Paradis et Levallois.

**Information sur la fermeture du RIE de Grenoble :** Dans le cadre de la libération de surfaces sur le site de Grenoble (mise en place du Flex), des échanges et négociations ont été engagées avec le propriétaire des locaux. Celui-ci a refusé que le coût du maintien éventuel du RIE soit une charge commune répartie sur les différents occupants de l'immeuble. La fermeture du RIE fait suite à la baisse de fréquentation due au départ de sociétés extérieures, au Télétravail et à la diminution du personnel. Le coût du repas dans un contexte de forte inflation et le niveau bas des salaires accélèrent le phénomène de forte baisse de fréquentation. Avec la fermeture du RIE, il ne restera qu'une « cafétéria » prévue pour une vingtaine de places alors que près de deux cents personnes travaillent sur ce site. Nous demandons à la Direction de proposer une solution de rechange sérieuse pour que les salariés puissent profiter sereinement de leur pose méridienne.

## Ah si nous étions riches...

Avoir de la caillasse, des ronds ou du bif ; être blindé, riche comme Crésus... Les expressions pour dire qu'une personne est riche sont nombreuses. La dernière étude de l'Observatoire des inégalités révèle à partir de quel salaire nous sommes « riches ». Cette association dresse chaque année un état des lieux chiffré des inégalités en France.



*Alors faites-vous partie des plus aisés ?*

Nous connaissons la réponse pour bons nombres d'entre nous. Et les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) aux allures supposément négociées ne diront pas le contraire. Peu d'entre nous deviendront riches grâce à elles tant la redistribution de la richesse au sein du groupe devient inexistante. Le "ruissellement" ne concernerait qu'une minorité bien placée.

*A partir de quel salaire vous seriez considérés comme riche ?*

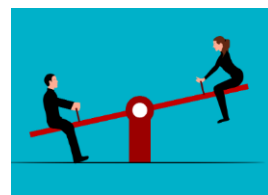
3860 € nets par mois après impôts. C'est le seuil à partir duquel une personne seule et sans enfant est considérée comme "riche" aujourd'hui en France. Le montant du seuil de richesse est fixé à 5018 € pour une famille monoparentale avec un enfant de moins de 14 ans, 5790 € pour un couple sans enfant, 6948 € pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans, 9650 € pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans et à plus de 10808 € pour un couple avec trois enfants, dont un de moins de 14 ans.

Si la question était de savoir si nos dirigeants font partie de ces catégories, la réponse est très certainement oui. Est-ce normal ? Pour la CGT, la réponse peut-être oui compte-tenu des responsabilités qui leur incombent. Par contre, le fait qu'ils gagnent certainement entre 30 et 50 fois plus que les plus bas salaires du groupe, là ça nous dérange car ce sont les mêmes qui prônent la modération salariale qui s'applique à nous !

## Pa-pa(rité) où t'ai ?\*

En ce mois de mars, éclairé par la journée du 8\*\* et les droits des femmes, l'annonce du remplacement de la Directrice omnicanale par un homme a quelque peu dénoté. La parité est, donc encore un peu plus, en voie d'extinction au Comité de Direction Groupe (CDG) !

L'annonce a même été faite deux jours avant la présentation de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes.



Depuis l'arrivée de notre nouveau Directeur Général, on assiste à une masculinisation sans précédent du CDG. Après la Directrice de l'informatique, suivie de la Directrice de cabinet, rejointe par la Directrice des nouveaux métiers, en voilà donc une autre qui laisse sa place à un homme. C'est très "mâle" ce qui se fait au paradis social La Mondiale Exécutive.

\* chanson de Stromae

\*\*8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.



## Gouvernance du groupe : vous avez un message !

Lors du CSE de février 2024, les élus ont interpellé la Direction au sujet des informations données dans l'article de Médiapart et ont demandé que la direction envoie un signal rassurant aux salariés.

Vous avez été nombreux à nous interpellier au sujet de la communication du directeur Général. Beaucoup ont noté une forte personnalisation et relevé beaucoup de "moi je.." C'est assez normal, puisque c'est lui qui est à l'initiative des projets tant décriés : Création d'une réassurance interne et mise en place d'un GIE commun.

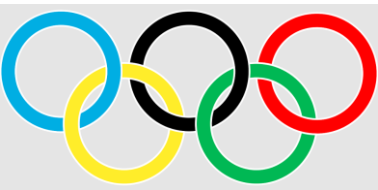
Le but de la réassurance est d'avoir une meilleure solidarité entre les entités du groupe. Ce faisant, cela changerait l'équilibre politique du groupe en donnant plus de pouvoir à la Mondiale. Les paritaires (AG2R) sont donc vent debout contre le projet qui leur ôterait du pouvoir décisionnel. Le « hic » est que le statut du groupe est défini dans le cadre d'un Groupe de Protection Social (GPS). Sans les paritaires (AG2R), impossible de modifier (ils possèdent une minorité de blocage).

Pour les paritaires (AG2R), la création d'un GIE commun est un cheval de Troie. En basculant une partie des salariés AG2R dans la CCN assurance, on renforce la prédominance de l'assurantiel dans le groupe. C'est une autre façon de légitimer la demande de La Mondiale d'avoir plus de pouvoir politique.

*Que changerait la création d'un GIE commun ?* C'est difficilement quantifiable à ce stade.

Ce qui est certain c'est que les paritaires (AG2R) seraient largement perdant puisque la direction cherche à faire des économies. Quant à nous, Mondialistes, nous ne serions certainement pas gagnants non plus. Et oui, par ce tour de passe-passe nos accords seraient renégociés avec le même objectif pour la direction : les économies !

## Jeux Olympiques :



Une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) est prévue à l'agenda social le 2 avril 2024. L'ordre du jour est : Point sur l'organisation pendant les Jeux Olympiques. Nous en saurons peut-être plus sur la vision de la Direction Générale durant cette période délicate pour l'organisation professionnelle et personnelle des salariés des villes concernées.

## Le groupe n'a pas la médaille d'or !

Un récent article, du 19 février 2024, du magazine Capital nous fait part du classement des entreprises préférées des salariés du secteur des assurances. Les personnes interrogées ont été invitées à répondre à deux questions : « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure recommanderiez-vous votre employeur à une connaissance, ou à un membre de votre famille ? » et « D'après tout ce que vous savez sur les employeurs suivants de votre secteur d'activité les recommanderiez-vous à une connaissance ou à un membre de votre famille ? ». Une liste indicative était adjointe mais d'autres noms pouvaient être donnés librement. Résultats ci-contre.

Source : [www.capital.fr/votre-carriere/covea-allianz-les-entreprises-les-mieux-notees-des-salaries-dans-les-assurances-et-lassistance-1492134](http://www.capital.fr/votre-carriere/covea-allianz-les-entreprises-les-mieux-notees-des-salaries-dans-les-assurances-et-lassistance-1492134)

### ENTREPRISE

1. Covéa (Maaf, MMA, GMF)
2. Allianz
3. Maif
4. Axa
5. SMA
6. GIE Agirc-Arrco
7. Crédit agricole assurances
8. Macif
9. Groupama
10. CNP Assurances
11. Pro BTP
12. Harmonie Mutuelle
13. Malakoff Humanis
14. Fidelia Assistance

### ENTREPRISE

15. AG2R La Mondiale
16. Groupe IMA
17. Groupe Matmut
18. Saretec
19. Europ Assistance
20. Société générale assurances
21. MNH
22. Generali
23. Groupe Henner
24. BCA Expertise
25. Allianz Partners
26. Gan
27. Verspieren
28. MACSF



**Salariés** : vos primes sont en verseau. Mercure a-t-il été favorable ?

**Santé** : la langue de bois vous laisse des échardes ? Parlez-en à vos élus.

**Finances** : les résultats du groupe sont en hausse. Faut-il prévoir un parapluie pour le ruissellement vers les salariés ?

**Chance** : votre numéro fétiche est le 27, c'est le nombre de cafés à ne pas dépasser par jour.



**Sport** : yoga imposé à toutes et tous pour la flexibilité, attention aux claquages.



**Amour** : l'être aimé n'a pas assez de temps pour vous ? Nous avons un livre à vous conseiller.

**Pâques** : vous êtes doux comme un agneau, et on vous prend pour une cloche ? Suivez le lapin blanc.

**Hélène STEIER**

- Elue titulaire
- CSSCT
- Commission Politique Sociale
- Représentante Association des retraités

**Benjamin LEGRAND**

- Elu titulaire
- CSSCT
- Commission Métier
- Commission Économique et Financière
- Commission ASC
- Représentant
- Crèche Rigolo comme la vie

**Malika BOUACEM**

- Elue suppléante
- Commission Politique Sociale
- Commission Économique et Financière

**Antoine FRULEUX**

- Elu titulaire
- Commission Informatique
- Représentant Bibliothèque Mons-en-Baroeul

**Aurélie VANDERHAEGHE**

- Elue suppléante
- Commission Métier

**Alexandre MAVEL**

- Elu suppléant
- Commission Informatique
- Représentant ASLMG

**Caroline GENNIN**

- Elue suppléante

**Nathalie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN**

- Elue suppléante

ADHESION EN LIGNE

*la*  
**cg**t

LA MONDIALE

Des questions, des remarques,  
des sujets que vous voudriez  
aborder ?

[cg.t.lamondiale@gmail.com](mailto:cg.t.lamondiale@gmail.com)

